



À la fin de l'occupation, les militants et militantes ont laissé une tente symbolisant leurs revendications.

OCCUPATION CITOYENNE DE L'ÎLOT SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Dans le cadre de la campagne « Le logement, un droit » du FRAPRU, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ainsi que plusieurs citoyens et citoyennes ont occupé le terrain vacant de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul le 1er juin dernier. [...]

PAGE 7

STITKALIS 2019

Une exposition sur l'absurdité des « aménagements » urbains

PAGE 5

AIRBNB

La Ville de Québec met sur pause son plan d'action

PAGE 2

MOTS CROISÉS

Encore et toujours un peu de plaisir

PAGE 10



Problèmes de logement ???

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454



Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures.

Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro,

Fabien Abitbol, Vincent Baillargeon et Marie-Ève Duchesne

Ont aussi contribué

Cheryl-Ann Dagenais, Maggy Desgagnés, François G. Couillard, Véronique Laflamme, Pascaline Lamare, Agathe Légaré, Mathieu Nicolet, Andrée O'Neill, Serge Roy, Dominique Sacy

Mots croisés

Agathe Légaré

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418-522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
418-522-0454
www.compop.net
comite.populaire@videotron.ca

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo.

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

HÔTELLERIE ILLÉGALE

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PASSE À L'ACTION...
LA VILLE SE MET SUR PAUSE

Par Marie-Ève Duchesne



Avec l'annonce d'une nouvelle réglementation dans le cadre de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique au niveau provincial, la Ville de Québec vient de mettre en pause son propre plan d'action jusqu'au 30 septembre 2019 afin d'assurer la concordance. Allant dans le même sens que la Ville de Québec, cette nouvelle réglementation du gouvernement caquiste, qui entrera en vigueur cet automne, vient faire une distinction entre l'hébergement appelé «collaboratif» et l'hébergement commercial.

Le gouvernement du Québec a aussi statué le 5 juin dernier et vient distinguer l'hébergement de type collaboratif dans sa résidence principale du type commercial. Les personnes pourront donc faire de l'hébergement «collaboratif» dans leur résidence principale en obtenant un numéro d'enregistrement disponible gratuitement auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ). La taxe sur l'hébergement (une taxe de 3,5%) devra aussi être prélevée par «souci d'équité». Elle sera prélevée automatiquement par les plateformes de type Airbnb et reversée à Revenu-Québec. Les locataires devront obtenir l'autorisation de leur propriétaire et les propriétaires de condos devront aussi obtenir l'autorisation de leur syndicat de copropriété. Pour l'hébergement touristique en dehors de la résidence principale, ce dernier sera considéré comme commercial : les personnes souhaitant en faire devront obtenir une classification auprès de la CITQ.

Arrimage nécessaire pour la Ville de Québec

La réglementation provinciale ne vient cependant pas baliser le nombre de jours comme le faisait le plan d'action de la Ville de Québec pour l'hébergement touristique dans une résidence principale. En effet, rappelons que le plan

d'action de la Ville de Québec prévoyait une limite de 90 jours de location pour l'hébergement «collaboratif». Cependant, la Ville pourrait maintenir différents règlements supplémentaires, comme un nombre limite de jours ou une application par zonage, mais la responsabilité de l'application de ces règlements reposerait sur ses épaules.

La question de l'encadrement demeure d'ailleurs une différence majeure entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec. Si aucune réponse claire n'a été obtenue par la Ville quant aux mesures d'encadrement et d'inspection afin de faire respecter son plan d'action, la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, aura été des plus claires. En tout, ce seront 25 inspecteurs de Revenu Québec qui s'assureront du respect de la réglementation. Un premier avis pour une situation de non-conformité sera envoyé sans pénalité. Au deuxième avis, des amendes se situant entre 1 000\$ et 10 000\$ pour une personne physique et 25 000\$ et 250 000\$ pour une personne morale viendront s'ajouter. Après un troisième avertissement, il ne sera plus possible de faire une demande pour de l'hôtellerie, dans sa résidence principale ou non.

Pour ce qui est du numéro d'enregistrement prévu par la Ville de Québec et son permis annuel de 50\$, nul ne saurait dire pour le moment comment l'arrimage entre les deux paliers politiques sera fait.

La réglementation devrait être mise en application cet automne. En attendant, les résidents et résidentes des quartiers centraux devront prendre leur mal en patience : c'est un autre été sous le signe des valises à roulettes qui s'annonce.

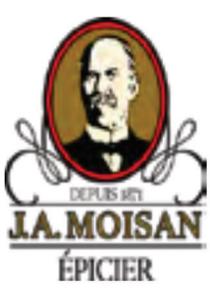


Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R



ÉPICERIE J.A. MOISAN
epicerie@jamoisan.com
418-522-0685

PRODUITS POUR LA FINE CUISINE
ET NOTRE TERROIR QUÉBÉCOIS

ÉPICIER



LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

L'INTERSECTIONNALITÉ, POUR DES LUTTES QUI N'OUBLIENT PERSONNE

Par Pascaline Lamare

C'est lors de l'Université populaire de mai que Laurence Simard nous a parlé de l'intersectionnalité, un outil conceptuel permettant d'appréhender concrètement la situation des personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, de domination ou de discrimination dans une société.

Cette approche a pour avantage de s'ancrer dans le vécu concret des personnes discriminées, et de partir de leur réalité pour mettre en lumière la façon dont les différences de traitement sont structurées dans des systèmes et des dynamiques d'oppression. Ce faisant, on peut ainsi mieux comprendre la complexité des situations d'oppression et prendre conscience qu'une solution à un problème peut en fait contribuer à en masquer beaucoup d'autres. La philosophe américaine et théoricienne féministe radicale Marilyn Frye utilise à ce sujet la métaphore de la cage d'oiseau : quand on se concentre sur un des barreaux de la cage (une difficulté), cela ne semble pas insurmontable. Mais quand on voit l'image d'ensemble, on se rend compte que sortir de la cage sera beaucoup plus difficile.



Ici, Laurence Simard nous présente le contenu de son introduction à l'intersectionnalité.

Penser en termes d'intersectionnalité, c'est réfléchir au vécu des personnes comme à un carrefour, où se rencontrent plusieurs rapports de pouvoir dans une même expérience. Par exemple, on peut penser aux inégalités environnementales, qui touchent beaucoup plus durement les personnes pauvres ou celles qui ont des problèmes de santé. Les premiers à mourir lors des canicules ne sont pas ceux qui ont les moyens de se mettre au frais ou qui maîtrisent les stratégies pour prendre soin de soi... On comprend ainsi que l'intersectionnalité remet en cause le mythe de l'égalité des chances : on ne naît pas toutes et tous égaux et nos environnements sociaux, économiques, politiques ont une énorme influence sur les possibilités qui s'offrent à chacun.

Cette Université populaire, offerte sous forme d'atelier, a permis aux participants et participantes de mettre le concept en pratique. En leur demandant de se définir en quelques mots-clés, la conférencière a pu mettre en lumière qu'il n'y a pas d'identité neutre, et qu'on se définit toujours par rapport aux normes dominantes de l'homme, blanc, de classe moyenne à supérieure, dont les capacités physiques, mentales et émotives sont jugées normales, de tradition judéo-chrétienne, plus ou moins pratiquant et apparemment cisgenre*.

Ce fut aussi l'occasion de mettre en avant le fait que l'identité sociale est également une affaire de contexte, et que la façon dont on se définit à un moment donné peut différer de la façon dont on se définira quelques années plus tard. L'intersectionnalité nous apprend à être attentif au contexte. Nos identités sont multiples, et on les vit de façon simultanée. Certaines ont plus d'impacts à certains moments que d'autres.

Enfin, le concept d'intersectionnalité permet d'agir en bon allié même si l'on est dans une situation où les rapports sociaux sont à notre avantage. En ayant une ouverture au vécu des autres, à leur parole, en nous apprenant à écouter et à ne pas être sur la défensive lorsque l'autre remet nos perceptions en cause, on peut bâtir des solidarités et vivre dans des collectivités plus justes et plus fortes. Et tout le monde y gagne.

*Se dit d'une personne lorsque son genre (comment elle se définit) correspond au sexe assigné à la naissance.

ÉCOCENTRES MOBILES : C'EST PAS LES GROS CHARS

Par Andrée O'Neill



Le 8 juin dernier, après Limoilou, c'était au tour de Saint-Jean-Baptiste de recevoir la visite de l'Écocentre mobile, dans le stationnement du Grand Théâtre. Les écocentres mobiles sont des mesures comprises dans la *Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec* pour accommoder les résidents et résidentes sans auto qui souhaitent se débarrasser de leurs résidus domestiques dangereux, de leurs vieux appareils électroniques ou de toute matière résiduelle de petit ou moyen volume qui n'est pas acceptée dans le bac bleu ou dans celui des ordures ménagères. Une super idée à première vue, mais une fausse bonne idée quand on se rend compte que pour toutes les matières le moins lourdes ou difficiles à transporter (excepté les gros encombrants, les seuls pour lesquels il existe une collecte à domicile), un écocentre soit à quatre coins de rue de chez vous, ou à la Haute-Saint-Charles, ça ne change pas grand-chose.

La Ville part peut-être du principe qu'à Québec, la population entière est motorisée ou peut compter sur un voisin charitable qui possède un véhicule. Elle présuppose peut-être aussi que personne n'a de problème de mobilité.

Suzanne Verrault, conseillère municipale du district de Limoilou, s'est félicitée au conseil d'arrondissement du 10 juin du fait que 400 personnes sont venues le 8 juin à l'écocentre de notre quartier. Mais sans auto ni permis de conduire, avec cinq litres de vieille peinture plus une imprimante et un extincteur périmé, se rendre au Grand Théâtre peut être une tâche plutôt ardue. En particulier si on doit gravir la rue Claire-Fontaine ou la rue Turnbull, on a le choix entre aggraver sérieusement son arthrose ou faire de multiples voyages. C'est d'ailleurs assez ironique de constater que la seule matière assez légère j'aurais pu apporter cette journée-là, soit de la laine minérale, n'est pas acceptée dans les écocentres !

Québec est donc une ville où ça prend un char pour être écolo. Québec, ville zéro déchet ? Meilleure chance la prochaine fois quand il y aura une collecte à domicile.

LE JARDIN POPULAIRE DU FAUBOURG CHANGE DE PLACE



C'est depuis le 4 juin que le Jardin populaire du Faubourg a officiellement été planté dans le quartier.

(M.-E. D.) Pour son sixième été, le Jardin populaire du Faubourg revient et c'est en plein cœur de Saint-Jean-Baptiste qu'il prend racine. Depuis le 4 juin dernier, des résidentes ayant à cœur les projets d'agriculture urbaine font vivre le projet, toujours en attente d'un lieu pour devenir un vrai jardin communautaire. C'est donc sur le terrain de l'ancien presbytère (côté D'Aiguillon), qui abrite également les locaux du Comité populaire, que les membres feront pousser leurs légumes, leurs fines herbes et leurs fruits. Passez les voir au courant de l'été: elles se feront un plaisir de vous présenter le projet !

BÂILLONS À L'ORDRE DU JOUR

Par Vincent Baillargeon

Durant la fin de semaine des 15 et 16 juin, le gouvernement caquiste a eu recours à deux bâillons pour faire adopter le projet de loi 21 sur la laïcité (PL21) et le projet de loi 9 sur la réforme du système d'immigration (PL9).

Projet de loi 9

Le PL9 prévoit des changements au processus de sélection des candidats et candidates à l'immigration, processus maintenant orienté sur les compétences professionnelles, pour mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre du Québec et non pas sur le principe du premier arrivé premier servi, comme c'était auparavant le cas.

Cette loi entraîne la destruction d'environ 13 000 dossiers qui étaient en traitement. Cela touche au total environ 50 000 personnes. Ces personnes vont devoir déposer une nouvelle demande dans le nouveau système.



Photo de la marche « Marchons ensemble : solidarité avec les migrantes et les migrants » du 4 mai 2019.

Projet de loi 21

Avec le PL21, le gouvernement Legault interdit le port de signes religieux aux employés de l'État en position d'autorité, incluant les enseignants et enseignantes, dans le cadre de leurs fonctions.

Des amendements inattendus ont été déposés par le gouvernement lors de la session intensive. Un premier amendement prévoit qu'un ministre peut nommer une personne chargée de vérifier l'application de la loi. Un autre changement permet qu'une personne récalcitrante s'expose, en cas de manquement, à des mesures disciplinaires.

Réactions

Les oppositions ont été vives, et ce, de toutes parts. Le Parti libéral du Québec et Québec solidaire dénoncent un grand risque pour la cohésion sociale. La Ligue des droits et libertés (LDL) rappelle que « Pour la première fois dans l'histoire du Québec, un gouvernement a modifié la Charte des droits et libertés sans le consensus des partis représentés à l'Assemblée nationale. Et en utilisant le bâillon, de surcroît! Ce gouvernement plante un gros clou dans le cercueil de l'État de droit québécois et de notre démocratie ». En commission parlementaire, la Ligue des droits et libertés demandait au gouvernement de faire marche arrière avec son projet de loi, toxique pour le climat social.

« M. Legault et ses ministres font des appels au calme, mais ce sont eux qui ont plongé le Québec dans ce débat. C'est contraire à une société de droits de violer les droits de certaines personnes pour le confort d'une majorité. De telles actions, sur fond de racisme systémique, ne peuvent être tolérées et c'est pourquoi la LDL demande le retrait de cette loi », affirme Christian Nadeau, président de la LDL.

Au moment d'écrire ces lignes, une requête par Ichrak Nourel Hak, une étudiante en sciences de l'éducation, soutenue par le Conseil national des musulmans canadiens (CNMC) et l'Association canadienne des libertés civiles (ACLC), a été déposée en Cour Supérieure au sujet du PL21.

Selon la requête, la loi sur la laïcité « viole la liberté de religion et est discriminatoire à l'endroit des minorités religieuses, puisqu'elle demande potentiellement à des milliers de personnes de choisir entre, d'une part, leur foi, leur identité et l'expression de leurs croyances, et, d'autre part, leur droit de participer au travail des institutions publiques provinciales ».

En ce qui a trait au PL9, MeGuillaume Cliche-Rivard, président de l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration, est déterminé à aller devant les tribunaux pour la contester.

Comme on peut le voir, si les deux jours de « débat » auront permis une chose, ce n'est clairement pas une discussion sur l'inclusion et le racisme au Québec...

DES GROUPES POPULAIRES PROVOQUENT DES TURBULENCES SOCIALES

(La rédaction) De nombreux groupes populaires ont répondu à l'appel du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12), le 3 juin dernier, en occupant la 3e Avenue à Limoilou pendant quelques heures. Différents groupes communautaires et sociaux étaient sur place afin d'échanger avec la population et de présenter les luttes qui les animent au quotidien. Soulignons la participation de Wartin Pantois, artiste visuel et citoyen engagé, qui a accepté de participer aux Turbulences sociales en dévoilant sur place une œuvre interactive.

Turbulences sociales

Pour les groupes, le sexisme persistant et la montée du racisme et de l'intolérance contribuent énormément à l'augmentation des clivages sociaux. À cela s'ajoutent des manifestations du dérèglement climatique qui touchent et toucheront de façon disproportionnée les personnes les plus vulnérables de la société. De nombreux groupes sociaux présents s'inquiètent de la dégradation de la qualité de vie en général et rappellent que la justice sociale doit être au cœur des préoccupations.



Photo: Réal Michaud

Image de l'évènement Turbulences sociales qui s'est tenu le lundi 3 juin de 15 h 30 à 18 h 30 sur la 3e Avenue à Limoilou.

« Turbulences sociales, c'est la réappropriation collective et communautaire d'une voie publique pour réaffirmer notre droit de manifester, pour se solidariser, pour apprendre et pour faire connaître nos luttes et nos revendications pour une société plus juste, plus équitable, où les droits de toutes les personnes qui forment notre communauté sont pleinement respectés », explique Jonathan Carmichael, porte-parole de l'évènement.

L'éducation populaire comme solution

L'éducation populaire est au cœur de l'action des groupes membres du RÉPAC 03-12. L'approche repose sur l'idée qu'il est possible, en tant que collectivité, d'agir sur notre milieu, de changer les choses, d'améliorer notre sort.



Photo: Réal Michaud

Collage sur bois signé Wartin Pantois et intitulé « Manifestation ». En arrière-plan, des images de différents pays et à différentes époques. Les gens présents ont pu participer à l'œuvre interactive en personnifiant les manifestants et manifestantes.

« Au RÉPAC, on croit que tout changement doit partir des gens eux-mêmes, c'est pour ça qu'on tente toujours de ramener les enjeux sociaux ou environnementaux dans la rue, proche du quotidien des gens. Dans le fond, Turbulences sociales, c'est une forme de réappropriation de l'espace commun, un espace pour discuter, pour apprendre comment vit l'autre, un espace pour briser l'isolement et reprendre du pouvoir sur les enjeux qui nous touchent », a déclaré Naélie Bouchard-Sylvain, porte-parole du RÉPAC.

STITKALIS 2019, LE RETOUR D'UNE EXPOSITION TRÈS ATTENDUE

Par Mathieu Nicolet

Après une édition 2015 couronnée de succès, la Ville de Québec, en collaboration avec la province du Québec et le ministère des Transports (MTQ) vient de lancer officiellement l'édition 2019 de l'exposition Stitkalis. Se tenant dans le quartier Saint-Jean-Baptiste durant tout l'été (et plus si affinités...), cet événement artistique gratuit en milieu urbain met en scène des œuvres architecturales aussi audacieuses que variées. Cette année, l'accent est mis sur la temporalité dans l'espace tridimensionnel. Soyez nombreuse et nombreux à entrer dans ce continuum espace-temps où vous aurez l'occasion d'intégrer non seulement avec les éléments physiques du quartier, mais avec leur évolution. Compte tenu de l'évolution démographique du quartier, les organisateurs tablent sur une augmentation de la fréquentation de 5 % par rapport à l'édition 2015. En guise d'amuse-bouche, voici un petit tour d'horizon avec trois créations de l'exposition.

Stairway to nowhere

Cette peinture représentant un passage piétonnier qui débouche sur le milieu d'une route ouvre la voie sur plusieurs aspects dans le contexte global de notre place dans le bâti urbain. La perspective est mise au travers des dualités piéton-route en parallèle avec deux choix possibles: faire demi-tour ou faire face au risque, les choix de la vie en somme! Une oeuvre très bien conceptualisée, qui a la particularité de disparaître durant l'hiver dans le but d'être recréée au printemps.



Le tronçon le plus pentu du quartier a été choisi afin de réaliser une œuvre qui remet en question la perception de la verticalité avec la recherche de l'objectif final. Mais ce n'est pas tout : un critique très célèbre y voyait même le chemin du paradis accessible à toutes et tous en raison de la transposition dans un plan horizontal qui contraste avec la topographie du lieu. Une théorie fort intéressante !

Artistes : Ville de Québec et le MTQ
Matériaux utilisés : Craie et fusain blanc

Intelligentsia

Vous en avez sans doute entendu parler, la Ville de Québec se targue de faire partie du cercle restreint des « villes intelligentes », ce qui n'est guère surprenant au vu du réseau de transport collectif efficace et des nouveaux projets en ce sens qui suscitent un enthousiasme général impressionnant. Cependant, pour quelle raison la notion d'intelligence devrait-elle automatiquement être liée avec

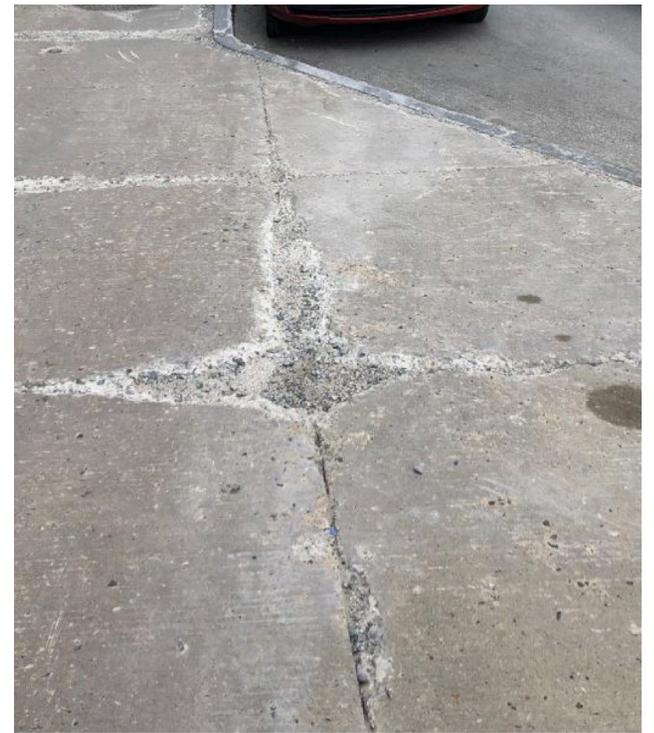
technologie ? C'est sur ce point précis que la municipalité offre ici une œuvre aussi naïve que saisissante. Grâce à des symboles ponctuels disséminés le long du parcours, ces panneaux renseignent non seulement sur la direction à suivre, mais leur inclinaison donne également une information sur la déclivité. C'est diablement simple, mais il fallait y penser. La question centrale pourrait être: l'accession à cette catégorie doit-elle forcément passer par la technologie ? Ce sera au visiteur érudit de reconsidérer sa vision des choses et d'y apporter sa contribution critique.



Artistes : Ville de Québec, en collaboration avec le MTQ
Matériaux utilisés : acier inoxydable et composites

Retour aux racines

Lorsque que le maire montréalais de Québec, Gilles Lamontagne, avait entamé le bétonnage illimité de la Capitale-Nationale par le biais de son génocide patrimonial et culturel, nous nous sommes rendu compte que cela n'avait pas été l'idée du siècle. Fort de ce constat, la Ville de Québec s'est inspirée de la renaturation de la rivière Saint-Charles pour reproduire la même idée avec ses trottoirs : et si ces derniers retournaient aussi à l'état naturel? Grâce à cette œuvre évolutive géante située sur la rue D'Aiguillon (oui, toujours cette 4e dimension, sujet central de Stitkalis 2019), le visiteur est confronté à un retour aux sources et voit ses certitudes remises en question : cette évolution est-elle nécessaire et forcément positive? À vous de vous faire votre propre opinion !



Artiste : Ville de Québec
Matériaux utilisés : Sable, cailloux, pierres, résidus de béton.

Liberté !

Dans la foulée des manifestations en faveur du climat, l'artiste a décidé ici de poursuivre le combat sous le regard de la survie de la biodiversité. En mettant en scène un arbre qui est par définition immobile, l'auteur a voulu montrer sa puissance et son pouvoir d'échapper à son tragique destin, dans le but non seulement de se sauver lui-même, mais de se libérer du joug de la pression urbanistique croissante. Une œuvre très inspirante dans un contexte géographique où le couvert végétal est parmi l'un des plus faibles de la province. Une brillante réussite !



Artiste : Ville de Québec
Matériaux utilisés : terre, granite, béton

Annoncez-vous dans



L' **IN**FOBOURG

vue par plus de

5000

personnes dans le quartier

FÊTE DES VOISINS 2019 : POUR SE TISSER SERRÉ

Texte paru sur le *Bourdon du Faubourg*, le 9 juin 2019

Le samedi 8 juin, les résidents et résidentes du faubourg Saint-Jean-Baptiste pouvaient s'emparer des rues du quartier pour se retrouver entre voisins et voisines, et profiter du beau soleil pour (re)nouer des liens de proximité. *Le Bourdon* a participé à trois fêtes des voisins, dans l'ouest de notre sympathique quartier. Retour en images sur cette belle édition 2019.

L'idée de la Fête des voisins, qui est organisée chaque année le premier ou le deuxième samedi de juin, c'est de rapprocher les personnes qui vivent à proximité mais qui ne se côtoient pas au quotidien, et éventuellement de développer des réseaux d'entraide, et pourquoi pas d'amitié!



Photo: Pascaline Lamare

Deux jeunes artistes à l'œuvre pendant la fête des voisins sur la rue Saint-Olivier.

Premiers à ouvrir le bal, les voisins et voisines de la rue Saint-Olivier, emmenés par les résidents et résidentes de la coop La Fameuse, se sont retrouvés à partir de 11h samedi matin. Saint-Olivier, emmenés par les résidents et résidentes de la coop La Fameuse, se sont retrouvés à partir de 11h samedi matin. Au programme: mini-bazar, jeux pour les enfants (les petits et les grands), hotdogs et thé glacé sur fond d'ambiance musicale sud-américaine. L'objectif était à la fois de se connaître (il s'agit d'une première édition pour la rue Saint-Olivier de ce côté-ci du quartier), de faire connaître le projet de murale sur la coopérative de logement La Fameuse, et enfin de contribuer au financement de cette murale. Une activité qui aura généré près de 250\$ sur la journée, nous informe François G. Couillard, résident de La Fameuse.

Les résidents et résidentes de la rue Lockwell ont pu se retrouver au parc Lockwell à partir de 13 h. Une mobilisation timide au début pour cette première édition ; les participants et participantes se sont néanmoins retrouvés en plus grand nombre en fin de journée, et ont pu profiter de mets préparés par une famille du quartier vers 17 h.

Enfin, la fête des voisins de la rue Lavigueur, qui se tient depuis plusieurs années déjà, a été l'occasion de finir la journée de manière tout aussi familiale et conviviale. Elle avait débuté par l'apparition d'un essaim d'abeilles près de la tour Martello, que Jérémie, de chez Alvéole (que nous avons déjà rencontré pour *le Bourdon*!), est venu récupérer, ainsi que la reine, avec un aspirateur spécial, pour le plus grand étonnement des petits et grands. Rappelons que les abeilles sont inoffensives, et n'attaquent que si elles se sentent menacées. Il n'y avait donc pas de danger, et la zone d'exclusion visait plus à protéger nos abeilles urbaines que les résidentes et résidents. Les voisins se sont réappropriés la rue, et en ont profité pour jouer, échanger, manger, et même profiter d'un cinéma en plein air agrémenté de

EN ROUTE VERS LE 27 SEPTEMBRE

Le 27 septembre prochain, s'annonce un moment fort de la mobilisation, plusieurs organisations prévoient des actions, des perturbations, des manifestations, des fermetures, et ce, dans un contexte de grève internationale pour l'action climatique.

Quatre revendications seront au cœur de cette journée

No 1 : S'assurer, à travers des campagnes de sensibilisation régulières, que la population est pleinement informée de la gravité des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité.

No 2 : Adopter une loi climatique qui force l'atteinte des cibles de GES recommandées par le GIEC pour limiter le réchauffement du climat à 1,5 degré (le GIEC estime qu'une réduction des émissions nettes de CO2 de 50 % pour 2030 et de 100 % pour 2050, accompagnée d'une forte réduction des autres GES, donnerait à l'humanité 66 % de chances d'atteindre cet objectif).

No 3 : Interdire tout nouveau projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures, et mettre un terme à toutes les subventions directes ou indirectes aux combustibles fossiles.

No 4 : Créer des structures régionales permettant à la population de contribuer à une transition juste porteuse de justice sociale.

La place des groupes communautaires

Si l'urgence climatique n'est plus à prouver, sauf chez les climato septiques encore trop nombreux, la façon de lutter et l'inclusion de toutes et tous dans ces luttes sont loin d'être acquises.

Depuis quelques mois, les groupes communautaires de partout au Québec s'interrogent sur leur place dans la lutte contre les crises environnementales.

Plus de 500 organismes communautaires répondent à l'appel du mouvement mondial de grève pour la planète. Caroline Toupin du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) soutient que « si les organismes communautaires se sentent interpellés, c'est parce que la crise climatique et celle de la biodiversité vont toucher prioritairement les populations vivant des injustices, c'est-à-dire celles avec qui ils travaillent au quotidien ».

Même son de cloche du côté du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Extrait des propositions adoptées par le congrès

RÉSOLUTION

Puisque les conséquences des bouleversements environnementaux touchent en premier lieu, ici comme ailleurs, les personnes les plus pauvres, et que le FRAPRU affirme l'urgence d'agir contre les causes et les effets de ces bouleversements environnementaux.

RÉSOLUTION

Que le FRAPRU appuie les mobilisations portant sur l'urgence climatique et que ses membres sont invités à y participer, notamment pour mettre en lumière ses conséquences sur les personnes les plus pauvres.

Que dans cette perspective, les membres du FRAPRU sont invités à participer aux activités locales et régionales de la grève pour le climat prévues le 27 septembre 2019.

Au niveau régional, pour le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12), les droits à la santé, à l'alimentation, au logement, à un revenu décent, à l'égalité entre les sexes, à des services publics de qualité et gratuits ainsi qu'à un environnement sain sont interreliés. Les conséquences de la crise écologique accentuent les inégalités sociales, économiques, culturelles et politiques, ce qui a pour effet d'exclure davantage les personnes déjà marginalisées.

Les groupes membres ont d'ailleurs voté de prendre part à la grève mondiale pour le climat du 27 septembre 2019, d'effectuer une tournée de formation sur les liens entre justice sociale et crise climatique (dans une perspective d'intersectionnalité) et de soutenir les luttes locales contre la crise climatique conduites par les mouvements citoyens et écologistes.

Parions que le 27 septembre sera un moment fort de la mobilisation, espérons simplement que tout le monde aura sa place dans ces luttes et dans le nouveau monde à créer pour mettre fin aux crises écologiques et sociales.



Une manifestation lors de la grève pour la planète partira à 12 h du parc du Musée national des beaux-arts du Québec (11 h rassemblement – 12 h début de la marche – 12 h 30 arrivée à l'Assemblée nationale).

Une manifestation lors de la grève pour la planète partira à 12 h du parc du Musée national des beaux-arts du Québec (11 h rassemblement – 12 h début de la marche – 12 h 30 arrivée à l'Assemblée nationale).

C'EST L'ÉCLATEMENT DES SAVEURS CHEZ ÉRICO. PLUS DE 70 CRÈMES GLACÉES, SORBETS, YOGOURTS ET TOFUS GLACÉS, EN ALTERNANCE.

Profitez des belles journées estivales pour venir vivre une aventure des plus gourmandes!

Laissez-vous tenter par notre **crème glacée molle** aromatisée à la vanille mexicaine, enrobée du chocolat de votre choix.

BOÎTES CADEAUX

GRANDE SÉLECTION DE CHOCOLATS FINS

Erico
CHOCOLATERIE CRÉATIVE

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
T. 418 524-2122
ERICOCHOCOLATIER.COM

OCCUPATION CITOYENNE DE L'ÎLOT SAINT-VINCENT-DE-PAUL

(La rédaction) Dans le cadre de la campagne « Le logement, un droit » du FRAPRU, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste ainsi que plusieurs citoyens et citoyennes ont occupé le terrain vacant de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul le 1er juin dernier.

Après une courte marche dans le quartier, une cinquantaine de militants et militantes pour le droit au logement ont aménagé le terrain laissé à l'abandon. Barbecue, jeux d'extérieur, mini terrain de soccer ainsi que des instruments de musique ont été installés pour animer le site pendant plusieurs heures.

Les besoins de logements sociaux ne sont plus à démontrer dans le quartier. Selon le dernier recensement, 36,6% des ménages locataires de Saint-Jean-Baptiste consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger.

Vincent Baillargeon, permanent au Comité populaire, explique : « les taux d'inoccupation de 2,5 % pour la haute-ville et de 2,4 % en basse-ville de Québec sont bien en-dessous du taux d'équilibre de 3 %, et nous inquiètent actuellement. On l'a vu dans le passé, quand pareille pénurie s'installe, les propriétaires en profitent pour exercer des pressions indues sur les ménages locataires et pour obtenir des augmentations de loyer abusives ».

Pour le Comité populaire, la solution passe par le logement social. Malheureusement, les différents gouvernements ne prennent aucune mesure en ce sens. Au fédéral, Bill Morneau, ministre des Finances, et le premier ministre Justin Trudeau, n'ont dédié aucune somme au financement du logement social dans leur dernier budget avant les élections. Au provincial, le gouvernement Legault ne prévoit financer aucune nouvelle unité de logement social pour la première fois depuis la création du programme AccèsLogis.



Une cinquantaine de personnes ont participé à cette occupation festive. La foule était attentive lors du spectacle de Gab Paquet.

L'occupation se voulait une façon de mettre en lumière les différents problèmes actuels des ménages locataires.

Cette action avait aussi pour objectif de mettre la pression sur la Ville de Québec afin que celle-ci fasse front commun avec les résidents et résidentes pour un réaménagement citoyen, comprenant du logement social, pour le site laissé à l'abandon depuis des décennies. Pour Vincent Baillargeon, la Ville ne doit pas manquer cette occasion : « Avec le futur aménagement, on a la chance de faire quelque chose de bien répondant à plusieurs besoins. La Ville doit dès maintenant mettre en place les conditions pour la réalisation de ce projet. L'administration doit faire des représentations aux différents paliers pour de nouvelles unités de logements sociaux ».

En rappel :

*Dès les premiers jours de 2019, la Ville de Québec a enfin mis sa menace à exécution et a commencé l'expropriation du propriétaire afin de prendre possession du site du patro laissé à l'abandon depuis des années.

*Il est possible de signer une déclaration demandant un projet répondant à une mixité de besoins, dont un parc, du logement social et un jardin communautaire, la réalisation d'un lien mécanique entre la haute-ville et la basse-ville pour le site de l'ancien patro. Pour signer la déclaration: www.compop.net/node/1069

ÎLOT SAINT-VINCENT-DE-PAUL : UN PEU D'HISTOIRE RÉCENTE

Par Andrée O'Neill

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire récente du quartier Saint-Jean-Baptiste que des organismes se regroupent autour du Compop pour réclamer l'occupation à des fins entièrement publiques ou communautaires de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul.

En 1987, le patro Saint-Vincent-de-Paul, organisme fondé à la fin du 19e siècle par les religieux du même nom pour offrir aux jeunes éducation et loisirs, est en déclin. La piscine semi-olympique et le gymnase, lieux de ses principales activités, ont été rasés pour faire place à l'autoroute Dufferin-Montmorency; la destruction de nombreuses maisons du voisinage, également pour permettre le passage de l'autoroute Dufferin, a entraîné le départ de près de la moitié des résidents et résidentes du quartier. La fermeture et la vente du patro sont devenues inévitables aux yeux des pères de Saint-Vincent-de-Paul.

C'est à ce moment que le mouvement SOS Patro voit le jour afin de revendiquer la préservation des édifices restants de l'îlot et leur conversion en centre communautaire, culturel et résidentiel.

En 1989, le parti du Rassemblement populaire prend le pouvoir à l'hôtel de ville, avec Jean-Paul L'Allier à sa tête. Pendant la campagne électorale, le Rassemblement populaire avait appuyé les demandes de SOS Patro. Mais un an plus tard, l'administration L'Allier retourne sa veste et donne le feu vert à l'exploitation commerciale du site, prétendument pour accueillir un hôtel de la chaîne Sheraton. La conseillère Winnie Frohn, restée fidèle à ses engagements de la première heure et maintenant son appui à SOS Patro, se retrouve isolée au conseil municipal.

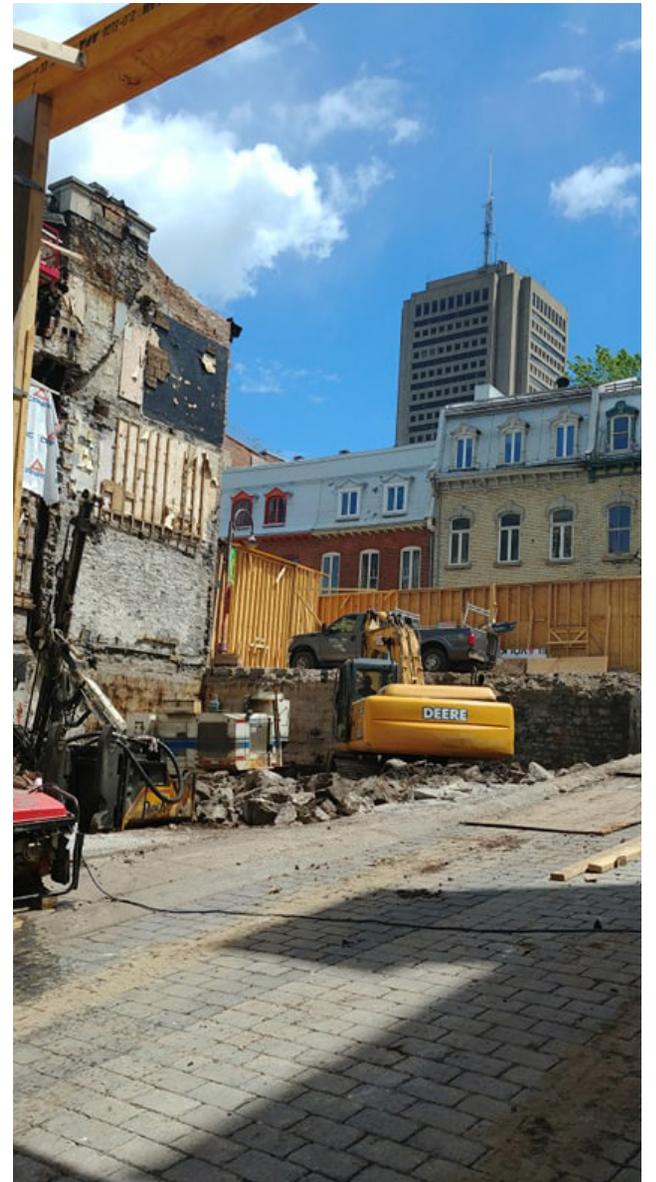
On connaît la suite : le projet d'hôtel qui se révèle un projet bidon, l'acquisition du site par Jacques Robitaille en 1998, sa démolition en toute illégalité en 2006 (sauf la façade de l'église, qui suivra en 2010), l'exploitation d'un stationnement tout aussi illégal, jusqu'à l'expropriation en janvier dernier (que Jacques Robitaille conteste devant les tribunaux)... et la continuité de SOS Patro sous une autre forme et un autre nom, avec des demandes modelées sur les réalités du quartier en 2019, des demandes portées actuellement par le Compop.

Où mènera la colère citoyenne cette fois-ci, advenant une victoire de Jacques Robitaille en cour, ou encore la revente par la Ville à un autre promoteur privé ? Rêvons un peu...

LA BOUCHERIE BÉGIN N'EST PLUS

Par Marie-Ève Duchesne

Alors qu'on n'y croyait plus, l'ancienne boucherie Bégin a finalement été démolie le 3 juin dernier, bien que des clôtures et un conteneur aient été installés *in extremis* quelques heures avant l'action du Compop le 25 avril. Une démolition qui ne se fait cependant pas sans heurts pour les résidents et résidentes de la rue Sainte-Claire et les édifices voisins sur la rue Saint-Jean.



Voici ce qu'il restait de l'ancienne boucherie Bégin le 17 juin dernier.

C'est sans aucune information de la part du promoteur qu'un mur de douze pieds a été érigé tout autour du chantier, privant ainsi les résidents et résidentes d'un important passage piéton menant à l'ascenseur du Faubourg. C'est également sans aucun préavis que les fenêtres de l'ancien presbytère, donnant sur la cuisine du Comité populaire, ont été placardées. Selon les informations obtenues auprès de la Ville de Québec, le mur était nécessaire puisque l'édifice menaçait de s'écrouler pendant les travaux. De plus, un passage piéton pourrait être envisagé lors de la phase de construction. Selon l'échéancier prévu, la période de démolition devrait se dérouler jusqu'aux vacances de la construction et la construction du projet de condos devrait commencer au retour de la période des vacances.

Bien qu'on aurait pu souhaiter un contexte plus agréable et un véritable canal de communication pour la période des travaux, cette étape était nécessaire et souhaitée par le Compop. D'ailleurs, la campagne menée par le groupe en avril dernier aura contribué à mettre la pression nécessaire à ce que celle-ci arrive. Néanmoins, tel que rappelé à de nombreuses reprises pendant sa campagne, le Compop persiste et signe: un projet de condos ne répond pas du tout aux besoins actuels du quartier et ne fait que participer à un phénomène de spéculation et de gentrification.

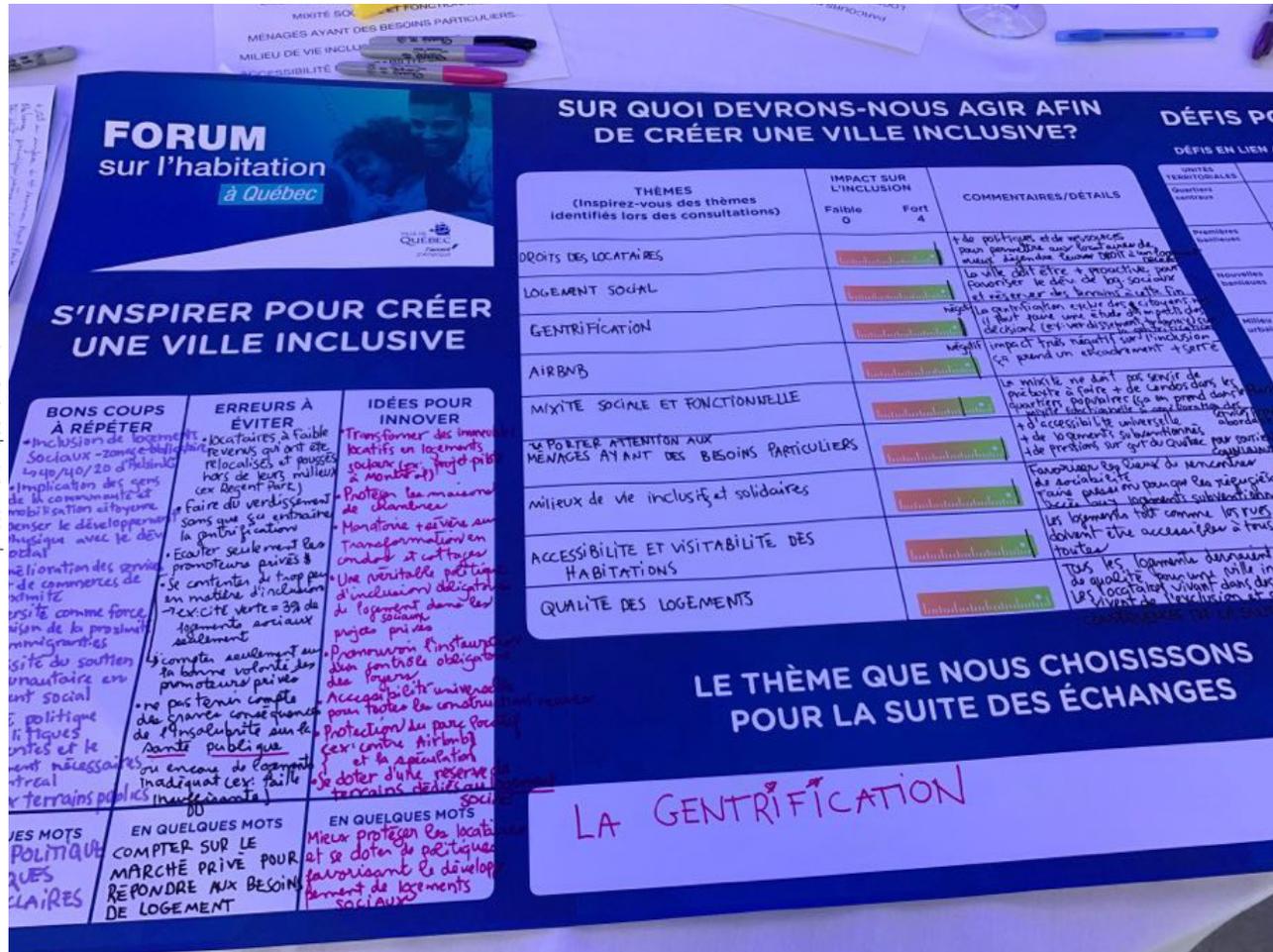
FORUM SUR L'HABITATION QUÉBEC DOIT AGIR MAINTENANT POUR QUE SON DÉVELOPPEMENT NE SOIT PAS SYNONYME DE GENTRIFICATION

Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU

Marie-Ève Duchesne, Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Dominique Sacy, Comité des citoyennes et citoyens du quartier Saint-Sauveur

Cheryl Ann Dagenais, Comité logement d'aide aux locataires du secteur Ouest



Outil utilisé lors des ateliers du Forum de l'habitation permettant aux participants et participantes de contribuer à l'élaboration de la Vision de l'habitation de la Ville de Québec.

Avec le Forum sur l'habitation qui a eu lieu du 12 au 14 juin, la Ville de Québec poursuit le processus d'élaboration de sa nouvelle politique d'habitation. Voilà une occasion pour réfléchir aux problèmes vécus par les locataires, qui représentent près de la moitié de la population (46,6%), dans un contexte où les développements actuels et à venir menacent de chasser les plus vulnérables de leur milieu de vie. Ces derniers étant sous-représentés dans les répondants et répondantes des consultations en ligne menées par la Ville, nous croyons opportun de rappeler les principaux enjeux auxquels ils font face et d'avancer des solutions concrètes.

Résultat des années de pénurie dans la décennie 2000, Québec est aujourd'hui la région métropolitaine où le loyer moyen est le plus cher au Québec, suivie de près par Montréal et Gatineau. Même si la situation économique favorable pour plusieurs a contribué à faire diminuer le nombre de ménages locataires en difficulté, plus du tiers des locataires de la ville consacrent aujourd'hui plus de la norme de 30 % de leur revenu pour se loger. 14 895 personnes sont dans la situation difficile où elles doivent y consacrer 50 %, voire 80 % pour 6 705 d'entre elles, ce qui se fait évidemment au détriment d'autres besoins essentiels comme la nourriture, le transport, les médicaments et l'hydroélectricité.

Alors que les logements qui correspondent à leur capacité de payer sont déjà rares, les locataires de certains quartiers, notamment Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sauveur, font actuellement face aux conséquences désastreuses de la croissance rapide de l'hébergement touristique en ligne de type Airbnb. Quelques projets de logements sociaux voient le jour, mais leur nombre est carrément insuffisant, ce qui laisse des centaines de locataires sans alternative à un marché privé trop cher.

Pour que la Ville soit réellement inclusive

Si on veut éviter que les développements en cours ne soient des vecteurs de spéculation, notamment le tramway projeté, qui accélérera la gentrification des quartiers qu'il traversera, il faut dès maintenant prévoir des mesures fortes pour protéger les locataires à faible et modeste revenus.

Il faut également cesser de penser que la densification préconisée actuellement par la Ville contribue au développement durable, car un développement urbain qui entraîne l'appauvrissement ou l'exclusion des personnes moins bien nanties n'est pas durable. Or, en l'absence d'un règlement obligatoire d'inclusion de logements sociaux, c'est exactement ce que font les projets actuels, comme le Phare et les tours de condos construites dans les dernières années à Sainte-Foy.

Une des trois journées du Forum sur l'habitation avait pour thème la ville inclusive. Depuis plusieurs années, nous demandons à la Ville d'adopter des mesures structurantes pour assurer un milieu de vie qui soit inclusif et abordable. Certaines mesures ont maintenant été mises en branle ou sont sur le point de l'être par Montréal : création d'une réserve de terrains réservés au logement social, règlement obligatoire d'inclusion pour les projets privés de développement.

Ces deux mesures permettraient d'assurer la réalisation de logements coopératifs et sans but lucratif répondant à une diversité de besoins, et de freiner la gentrification en assurant aux locataires à modeste revenu la possibilité de demeurer dans leur quartier. La rareté des terrains situés à proximité de services est une préoccupation récurrente pour les groupes qui tentent de développer des projets

de logements sociaux. C'est pourquoi il est indispensable que la Ville utilise les terrains qui nous appartiennent collectivement et qui sont destinés au développement résidentiel, exclusivement à des fins de développement de logement social plutôt que les vendre à des promoteurs privés. De tels sites se faisant rares, la Ville de Québec doit également acheter des terrains, comme le fait actuellement Montréal, avant que leur coût ne grimpe en flèche et les rendent inabordable pour les projets de logements sociaux. Ces derniers pourraient être mis en réserve pour un développement ultérieur de logements sociaux, au fur et à mesure que les investissements des gouvernements supérieurs le permettront. Cela est absolument nécessaire pour contrer la spéculation entraînée notamment par l'arrivée du projet de tramway.

Pour sa part, l'inclusion de logements sociaux dans les nouveaux développements privés ne peut se réaliser si on compte uniquement sur la bonne volonté des promoteurs immobiliers. L'explosion de la valeur foncière et la frénésie immobilière rendent très difficile la construction de logements sociaux. Pour faire bref, les rares terrains disponibles coûtent trop cher et il se trouve presque toujours un promoteur privé pour offrir plus. La Ville doit se doter d'une politique claire en ce qui concerne le développement immobilier sur son territoire : tous les projets privés devraient inclure obligatoirement un pourcentage significatif de logements sociaux (nous demandons un minimum de 30 %) ou, à défaut, contribuer à un fonds consacré au développement de tels logements aux alentours.

D'autres avenues doivent être adoptées par la Ville pour permettre le respect du droit au logement à Québec. Par exemple, nous pourrions nous inspirer du projet pilote d'achat de logements locatifs pour les transformer en logements sociaux instauré à Montréal. Nous pourrions aussi mieux protéger le parc de logements locatifs en interdisant la transformation de logements locatifs en copropriétés, divisés ou indivisés, et en donnant plus de dents à la réglementation en matière de salubrité pour obliger les propriétaires à maintenir leurs logements en bon état. Un tel règlement pourrait aussi permettre à la Ville de saisir des immeubles mal entretenus ou laissés à l'abandon par les propriétaires négligents et récidivistes. Ces immeubles devraient pouvoir être transformés par la suite en coopératives ou en organismes à but non-lucratif (OBNL) d'habitation.

Bref, ce ne sont pas les mesures concrètes qui manquent pour améliorer les conditions de logement des locataires de Québec qui n'ont pas les moyens d'accéder à la propriété et pour qui les modèles de villes attractives présentés au forum riment davantage avec exclusion qu'avec amélioration de leurs conditions de vie. Si on veut éviter que l'innovation chère à la Ville n'entraîne l'isolement et l'affaiblissement du tissu social de plusieurs quartiers, il faut nous assurer de tenir compte des conséquences négatives des développements sur la population et d'avoir en main les politiques nécessaires pour les contrer.



RENCONTRES 2019-2020 DU CONSEIL DE QUARTIER

Par Maggy Desgagnés, secrétaire du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

Le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a adopté le 4 juin dernier son calendrier des assemblées publiques de septembre 2019 à juin 2020.

À l'exception de septembre 2019 et janvier 2020, les rencontres auront lieu les premiers mardis du mois. Pour des questions de disponibilités, le conseil d'administration se réunira le 17 septembre 2019 et le 21 janvier 2020, soit le troisième mardi.

Depuis la fermeture de l'église Saint-Jean-Baptiste, toutes les réunions (y compris l'assemblée générale annuelle d'avril et les consultations) se déroulent au Centre culture et environnement Frédéric Back et débutent à 19 h.

Pour recevoir un rappel avec l'ordre du jour, ainsi que pour toute question administrative relative au conseil de quartier, vous pouvez nous écrire à ConseilQuartier.Saint-Jean-Baptiste@ville.quebec.qc.ca.

Pour joindre directement un administrateur ou une administratrice bénévole du conseil, merci d'utiliser l'onglet contact de la page Facebook : www.facebook.com/CQSJB.

UPOP :

LUTTER POUR LE DROIT À LA VILLE *

Par Vincent Baillargeon

Le 3 juin dernier a eu lieu à la Librairie Saint-Jean-Baptiste la dernière Université populaire de la saison. Alex Saulnier, étudiante en anthropologie, est venue entretenir quelque 25 personnes du droit à la ville dans la Ville de Québec, et plus précisément dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.



Alex Saulnier lors de sa présentation sur le droit à la ville à l'Université populaire du 3 juin.

L'histoire des luttes urbaines actuelles et passées a été discutée. Le rôle des différentes structures municipales et populaires a par la suite été analysé dans une perspective de l'exercice du droit à la ville.

Les instances consultatives, qui agissent souvent dans un souci de représentation sont régulièrement critiquées, notamment parce qu'elles évitent de s'attaquer aux problèmes urbains réels, par exemple la pauvreté.

En effet, en donnant théoriquement le « droit de s'exprimer » à toutes et tous, les espaces de prise de parole citoyenne mettent de l'avant l'illusion d'une égalité atteinte. Par contre, la réalité est bien ailleurs ; il suffit de penser au vocabulaire technocratique utilisé entre experts et dont l'utilisation peut empêcher la bonne compréhension des enjeux dans leurs détails.

Ceci étant, certaines luttes et actions des groupes de personnes, sans pour autant se définir comme telles, s'inscrivent dans l'exercice du droit à la ville et dans la lutte contre les inégalités sociales, pour le bien commun des gens du quartier. Les batailles de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul et de l'îlot Berthelot en sont des exemples.

En prônant la réappropriation de l'espace urbain pour des projets sociaux et communautaires, les personnes se mobilisent ensemble contre les violences urbaines de la logique néolibérale.

*Entendu comme un droit de base, il définit les villes comme des biens communs accessibles à tous les habitants et toutes les habitantes.

LE CA DU CONSEIL DE QUARTIER SE RECOMPOS

Par Fabien Abitbol

De grands changements ont eu lieu au conseil d'administration (CA) du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) au premier semestre. Deux personnes sont parties, trois n'ont pas souhaité solliciter un nouveau mandat, et trois femmes ont fait leur entrée, l'une à l'occasion de l'assemblée générale annuelle en avril et les deux autres en mai.

À chaque assemblée générale, quatre postes d'élus sont à renouveler (deux hommes et deux femmes). Au CQSJB, il y avait par ailleurs à remplacer pour un an une femme démissionnaire en cours de mandat. Mais seule Maggy Desgagnés s'est présentée. Elle s'est portée volontaire pour le poste de la secrétaire du CA. Il n'y avait donc que quatre hommes et deux femmes, parmi les élus, ce qui risquait de poser parfois un problème de quorum, puisque pour adopter une résolution il est nécessaire d'être cinq, dont trois élus. Heureusement, lors du CA de mai, deux femmes ont pu être cooptées, portant à huit le nombre d'administrateurs et administratrices : il s'agit de Mélissa Coulombe-Leduc et de Alexandra-Maude Grenier.

Résidente du quartier depuis quatre ans, Maggy Desgagnés a suivi des études en urbanisme et est gestionnaire de projet en aménagement. Mélissa Coulombe-Leduc réside depuis six ans dans le quartier, et auparavant elle vivait dans Montcalm. Titulaire d'un baccalauréat de L'UdeM et d'une maîtrise en science politique (à l'UQAM), elle travaille dans une agence d'affaires publiques. Quant à Alexandra-Maude, qui devient la benjamine du CA, elle vient d'arriver dans le quartier, elle aussi depuis un quartier limitrophe (Saint-Roch), et travaille dans le génie informatique.

Des centres d'intérêts complémentaires

Mélissa, qui a siégé près de six ans au conseil d'administration de l'antenne d'un organisme de Charlesbourg, voulait se réorienter davantage dans son quartier. Mère de trois enfants, dont des jumeaux, elle est intéressée entre autres par l'école et les CPE, mais aussi par le devenir de l'église Saint-Jean-Baptiste, qu'elle aimerait voir être utilisée au profit de la communauté, dont les enfants de l'école, qui explose en terme de fréquentation (325 enfants en 2018 contre 300 en 2017). Alexandra-Maude est pour sa part intéressée par les villes intelligentes, le projet d'écoquartier et le verdissement. Quant à Maggy, elle souhaite améliorer la qualité de vie des résidents et des résidentes par l'urbanisme et le transport.

Deux des trois nouvelles font beaucoup de sport : Maggy Desgagnés pratique assidûment le soccer, et pour Alexandra-Maude Grenier, c'est la course et le crossfit. Pour Mélissa Coulombe-Leduc, est une « sportive en congé » : du yoga, ... si elle a le temps.

En matière de mobilité, Mélissa estime faire à 90% de la marche : son lieu de travail est en bordure du quartier. Sinon, c'est le RTC ou Communauto, d'autant qu'il est possible d'y réserver une voiture familiale. Pour Alexandra-Maude, dont le lieu de travail est à Sainte-Foy, le plus pratique est le covoiturage qui lui fait gagner presque une heure par jour par rapport au bus mais elle utilise aussi le RTC et le vélo. Quant à Maggy, dont le travail l'oblige à se déplacer à divers endroits selon les missions, c'est le principe du « pas d'char » : Communauto, vélo ou marche.



De gauche à droite : Mélissa Coulombe-Leduc, Alexandra-Maude Grenier et Maggy Desgagnés.

Photo : Fabien Abitbol



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison du lundi au samedi.

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

UNE TRENTIÈME AVEC DES NOUVEAUTÉS

Par Fabien Abitbol

Pour sa trentième édition, la fête de la SDC du Faubourg (quartier Saint-Jean-Baptiste) a été comme souvent sous le signe météo de l'alternance: nuages, pluie et averses le samedi, beau temps le dimanche de la fête des Pères.



photo: Fabien Abitbol

La coopérative La Fameuse proposait des gâteaux, mais aussi des breuvages de Camellia Sinensis.

Géré par la SDC, le Passage Olympia a pu accueillir des musiciens et musiciennes de la Fête de la musique en après-midi.

Non loin de là, devant le Collège O'Sullivan, se trouvaient les stands des organismes et les stands politiques: cinq seulement, le Compop ayant eu trop d'occupations pour être présent. Il y avait ComediHa!, Jean-Yves Duclos, la coop La Fameuse, le conseil de quartier, et Québec Solidaire.

La députée de Taschereau n'a pu passer que deux minutes au stand de QS, entre une conférence qu'elle avait le matin, et les deux lois bâillon qui clôturaient la session parlementaire. Le député fédéral a annulé le samedi, du fait de la météo médiocre (mais moins grave que les prévisions). La coopérative La Fameuse proposait breuvages et sucreries, en vue du financement de la murale de la rue Saint-Olivier. Quant au conseil de quartier, il avait axé sa table essentiellement sur le verdissement et le patrimoine, et offrait 75 pots de plants de vigne, qui ont ravi les résidents et résidentes, et dont plusieurs coopératives d'habitation du quartier ont pu profiter.



photo: Fabien Abitbol

Le Conseil de quartier avait reçu du service foresterie 75 pots de plants de vigne, qui ont fait le bonheur des résidents et des résidentes.

Côté commerces, trois nouveautés. Le samedi, le resto De la source aux Caraïbes (qui remplace Chez Amira) faisait son inauguration officielle et offrait aux passants et passantes de délicieux accras de morue. À proximité de l'épicerie J.A. Moisan, de nouveaux restaurants (Attoboy pizzeria de quartier, Sinsemilla et La Cantina 10) s'étaient installés sur la rue.

Quant au Fou-Bar, ses activités musicales ont été un peu contrariées par la météo le samedi, mais Lili a déployé toute son énergie le dimanche pour bien en profiter, malgré l'obstacle sérieux créé par les travaux de l'ancienne Boucherie Bégin.

Mots croisés

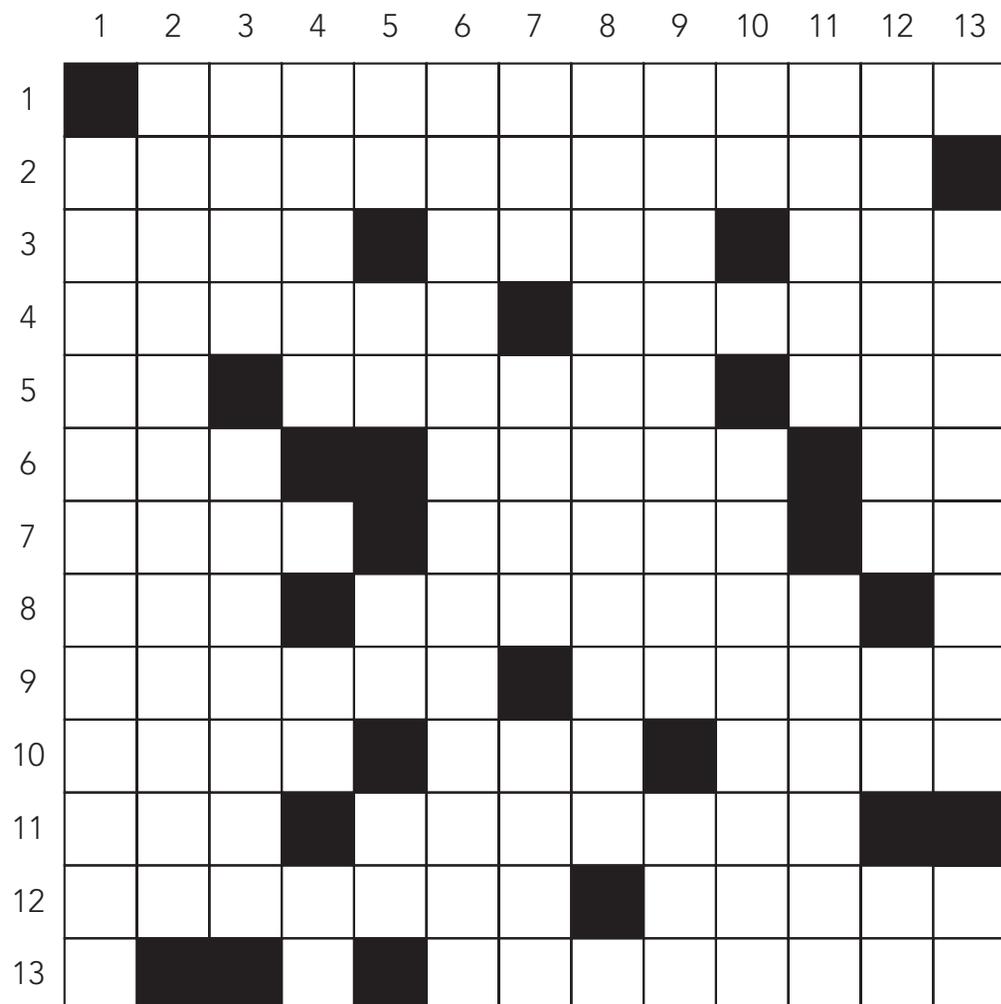
Par Agathe Légaré

Horizontalement

- 1- Prénom et nom d'un chimiste de formation élu conseiller dans le district Cap-aux-Diamants, arrondissement La Cité Limoilou.
- 2- Vieil ouvrage militaire en pierres qui loge sur la rue Laviguer, près d'un grand escalier, et que bien des gens ont découvert lors de la récente Fête des voisins (deux mots).
- 3- Rivière de France – Le donner à un bébé, c'est l'allaiter – Vaste étendue de dunes de sable.
- 4- Partie d'un arbre (pluriel) – État de ce qui est lâche, distendu, comme un ligament.
- 5- Dans, dedans – Rend stupide – Titre d'honneur anglais.
- 6- Degré d'une ceinture noire de karaté – De la Civilisation, des Beaux-Arts à Québec – À toi.
- 7- Députés – Réussis, admirables – Pronom personnel ou préposition.
- 8- Sept en chiffres romains – Fanés, défraîchis, ternis.
- 9- Bande de terre étroite située entre deux mers comme Panama ou Tehuantepec au Mexique – Pièce d'automobile dont les extrémités entrent dans le moyeu des roues.
- 10- Enlevée – Malléable, apathique – Équipe sportive.
- 11- Général sudiste et esclavagiste dont on déboulonne les statues un peu partout aux États-Unis – Désaccoutumées de la drogue, de l'alcool.
- 12- Substance contenue dans le tissu osseux – Introduction d'un discours, d'un texte.
- 13- Colorées de façon artificielle comme les vitres d'une auto blindée...

Verticalement

- 1- Légume vert très riche en anti-oxydants, son véritable nom est crosse-de-fougère (trois mots).
- 2- Professionnels de l'information et donc, bêtes noires de Donald Trump.
- 3- La monnaie actuelle de la France et de l'Allemagne – Durée de séjour dans un hôtel, ou prix de ce séjour (pluriel).
- 4- Bâtiment comportant une patinoire entourée de gradins – Hélium – Conjoint dont on est séparé ou divorcé.
- 5- Presque un nom – Colombie britannique ou citizen band – Fréquence modulée – Note de musique.
- 6- Regroupement, réunion d'un très grand nombre d'individus en vue d'une action politique commune.
- 7- Monnaie de la Suède – Assassinée – En forme d'œuf, ovoïde (féminin).
- 8- Individu qui fait usage d'un service comme le transport en commun ou Internet.
- 9- Membres non-élus de la Chambre haute du Parlement, à Ottawa ou équipe de hockey aussi nulle que les Canadiens de Montréal – Article allemand.
- 10- Le dessous d'un bras phonétique... – Vivent.
- 11- Palmier d'Afrique – Repos pris après le repas du midi.
- 12- Inflammation de l'aorte – Voyelles – Note de musique.
- 13- Belle plante en apparence fragile mais très résistante... au manque d'eau – Squelette



Institut
Goarin

Massothérapie • Soins visage • Épilations

«Découvrez mon approche minimaliste
et holistique pour prendre soin de vous»
Isabelle Goarin

institutgoarin.com 418 261-4044

816 rue d'Aiguillon, Québec



LETTRES OUVERTES

POUR LE RÉTABLISSEMENT DU SANS RENDEZ-VOUS AU CLSC HAUTE-VILLE

Par Serge Roy

Président général du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) de 1996 à 2001

Auteur de *Services publics, matériaux pour une société solidaire*, paru aux Éditions Écosociété en octobre 2017

Les soins de santé sans rendez-vous se sont grandement détériorés depuis quelques années. Au centre-ville de Québec, ça fait maintenant plus de deux ans que le sans rendez-vous a été aboli au CLSC Haute-Ville. C'est absolument choquant. Il y a des gens qui prennent des décisions qui affaiblissent les services publics dont toute la population a besoin.

Les services publics de proximité pour la santé ont connu une réduction inacceptable dans la haute-ville de Québec comme partout au Québec. Avec l'abolition du sans rendez-vous au CLSC Haute-Ville, il y a aussi l'annonce de la réduction des services à l'Hôtel-Dieu dans le Vieux-Québec. Nous nous retrouvons donc avec des services moins accessibles même si les besoins demeurent aussi élevés qu'auparavant.

Les familles à faible revenu, particulièrement celles qui ont des enfants, les femmes de même que les personnes âgées et celles à mobilité réduite font face à une situation déstabilisante et éprouvante lorsque le besoin de consulter rapidement un médecin ou une infirmière se fait sentir. Il reste l'urgence, ce qui n'est pas idéal, ou les super-cliniques privées qui, pour la plupart, sont trop éloignées du centre-ville. Récemment, après que mon médecin de famille m'eut informé de la fermeture de sa clinique médicale, je lui ai demandé où je pourrais avoir accès à un service de sans rendez-vous près de chez moi. La réponse: une liste de six cliniques privées trop éloignées pour y avoir accès facilement, sauf une où, cependant, je ne peux me rendre à pied; nous sommes loin du service de proximité!

Depuis des années, les gouvernements qui se sont succédés ont imposé des politiques d'austérité et de réduction des services au nom de l'équilibre des finances

publiques. Après, ces mêmes gouvernements ont décidé de réduire les impôts des plus riches. Ce n'est pas ce genre de société dans laquelle je veux vivre et que je veux laisser à la jeune génération. Dans un premier temps, il faut rétablir le sans rendez-vous au CLSC Haute-Ville, et ça presse!



Rassemblement de mai 2017 face à la décision de retirer le sans rendez-vous du CLSC de la Haute-Ville pour les personnes qui n'ont pas de médecin de famille sur place.

SANS RENDEZ-VOUS AU CLSC HAUTE-VILLE

Par François Couillard

Résident du quartier Saint-Jean-Baptiste

Avant la réforme Barrette, je n'avais qu'à faire cinq minutes de marche et à m'asseoir dans la salle d'attente pour voir un médecin au CLSC Haute-ville.

Depuis, je dois me rendre à la clinique Proactiv santé dans Saint-Roch. C'est marqué «sans rendez-vous», mais il faut quand même prendre un rendez-vous. Mon épouse doit s'y rendre le matin juste pour réserver une place, et ensuite je peux m'y rendre à l'heure prévue, en après-midi. Le tout en autobus ou en voiture.

Tout un défi quand on a un petit en larmes sur les bras.

Il y a un système de réservation en ligne mais je m'y suis cogné le nez à quelques reprises. Au lieu de m'offrir un rendez-vous, l'application tentait plutôt de me rediriger dans une autre clinique.

Le faubourg Saint-Jean est l'un des quartiers les plus denses au Canada. Une clinique de santé accessible sans

rendez-vous n'y est pas un luxe. Particulièrement pour sa population vulnérable : les personnes âgées et les enfants.

La réforme Barrette promettait d'améliorer l'accès à un médecin de famille. Pour moi, c'est l'inverse qui s'est produit.

UN BESOIN RECONNU, MAIS TOUJOURS PAS D'ACTION

Par Marie-Ève Duchesne

Permanente au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Durant les derniers mois, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a multiplié les rencontres, représentations et délégations pour sensibiliser les différents responsables au sujet de la situation des services de proximité de santé en haute-ville.

Des discussions avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, le groupe de médecine de famille de la Haute-Ville et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont eu lieu. Malgré le fait que les différentes organisations semblent reconnaître les besoins pour les résidents et résidentes, rien ne bouge.

Nous sommes d'avis que la population n'a pas à faire les frais du « jeu de ping-pong » actuel des personnes responsables.

Un manque de leadership dans ce dossier est plus que déplorable. Il est plus que temps pour la totalité des responsables de se concerter, de statuer sur les besoins de ressources et de rendre possible la réouverture du sans rendez-vous au CLSC Haute-Ville.

Fermé depuis mars 2017, ce sans rendez-vous doit faire partie de la solution pour redonner des services publics de proximité efficaces. Nul besoin de rappeler que l'accès aux soins de santé pour les personnes les plus vulnérables du quartier Saint-Jean-Baptiste, souvent sans voiture et se déplaçant à pied, a été considérablement réduit depuis la fermeture de ce sans rendez-vous à la clientèle orpheline.

Qui va agir ?

RETROUVEZ-NOUS
SUR LE WEB



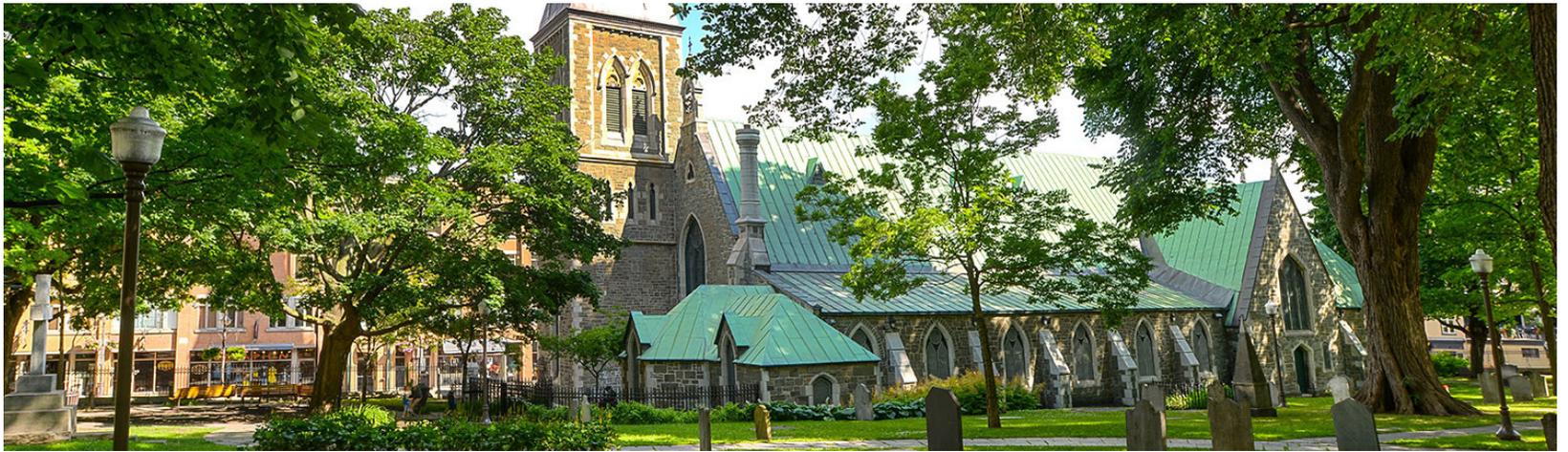

COMPOP.NET



30 ANS D'ORIGINALITÉ
C'EST CARRÉMENT
BUZZANT!

PIAZZETTA

BABILLARD COMMUNAUTAIRE



DES ACTIVITÉS GRATUITES ET EN PLEIN AIR

Par Agathe Légaré

Des livres dans le parc Saint-Matthew

Si la météo le permet, tous les samedis du 6 juillet au 10 août, la bibliothèque Claire-Martin proposera à ses visiteurs et visiteuses l'activité Des livres dans le parc. Elle aura lieu au parc Saint-Matthew entre 13h et 16h. Aux bancs du parc, on ajoutera des chaises, des tables, des présentoirs et surtout des livres et les principaux journaux du jour.

Selon Mélanie Brassard, conseillère en communication à la Ville de Québec, les livres choisis par les commis ne feront pas partie de la collection générale de la Bibliothèque de Québec. Il s'agira surtout de dons du public, des ouvrages récents et en bonne condition. Il y aura là des albums, romans et documentaires pour enfants, jeunes et adultes.

La lecture en solitaire ne sera pas la seule activité de l'après-midi. À partir de 14h, une animatrice du club de lecture jeunesse d'été lira et animera un conte de la nature pour les enfants de 3 à 12 ans.

Des livres dans le Parc a lieu depuis 2011 et fait en quelque sorte la promotion de la lecture en plein air et d'un très beau parc urbain trop méconnu.

Du cinéma gratuit en plein air, cet été

De la mi-juillet à septembre, il y aura du cinéma gratuit au Passage Olympia, si la météo le permet. Situé au 869, rue Saint-Jean, le Passage Olympia est une place publique en pente et par surcroît, disposée en gradins.

La Société de développement commercial (SDC) du Faubourg Saint-Jean, responsable de l'activité, fera bientôt connaître la liste des films qui prendront l'affiche. Consultez le site internet ou la page Facebook (www.facebook.com/quartiersjb) après le 24 juin.

Des soirées musicales au grand air

Quelque 25 spectacles gratuits ont déjà commencé sur la petite scène ronde du kiosque Edwin-Bélanger, sur les Plaines d'Abraham, jusqu'au 11 août. Vous pourrez entendre gratuitement du rock, du jazz, du country, du folk, du blues, du rap ou de la musique du monde dès 20h, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches.

Vous aurez l'embaras du choix. Certains spectacles sont des hommages (à Harmonium, Jean Leloup, Bob Walsh, David Bowie, Janis Joplin), d'autres mettent en scène des nouveautés créées par de nouveaux venus ou des vieux de la vieille (Isabelle Blais, Webster, etc.)

Le kiosque se trouve tout près de la fontaine du Centenaire, du pavillon de service et du Musée national des beaux-arts. Vous pouvez vous y rendre par la rue Briand, juste à côté de la brinquebalante Maison Pollack, et pas loin de l'avenue Cartier.

La programmation du kiosque est affichée sur de grands panneaux vitrés, à la vue des promeneurs et promeneuses, à l'entrée du jardin Jeanne-d'Arc, au bout des Cours du Général Montcalm, du côté du Concorde et à proximité du pavillon de service et du kiosque lui-même. Les internautes pourront consulter le site internet de la Commission des champs de bataille (www.ccbn-nbc.gc.ca), à l'onglet « Calendrier 2019 ».

Vibrez au rythme de Québec

Vous passez l'été à Québec? Pour de bonnes idées de sorties, vous auriez intérêt à vous procurer le cahier papier «Vibrez au rythme de Québec - Activités culturelles offertes par la Ville de Québec et ses organismes partenaires», édition été 2019. La majorité des activités suggérées sont gratuites.

Le cahier papier est disponible à la bibliothèque Claire-Martin, dans le réseau des bibliothèques et dans les bureaux d'arrondissement.

Et si vous voulez encore plus de suggestions, consultez les sites suivants : www.ville.quebec.qc.ca/ideesdesorties et www.bibliothequede-quebec.qc.ca



Bénévoles recherchés

Tél. : 418 522-2179

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles !

Nous cherchons des chauffeurs et des accompagnateurs pour le service d'accompagnement-transport pour les rendez-vous médicaux (il n'est pas nécessaire de posséder une voiture). Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles pour les visites d'amitié.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps à un organisme communautaire du quartier, téléphonez-nous !

Au plaisir de vous rencontrer !

L'équipe de l'Entraide du Faubourg
369, rue Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 1N8

Depuis maintenant

40 ans

L'Entraide du Faubourg
Un organisme
communautaire
de soutien à domicile
pour les 55 ans et plus

